

L'AG du GIPT s'est tenue le 12 mars 2009. Les bilans de campagne 2007-2008 pour les pommes de terre destinées à la transformation humaine ainsi que 2008-2009 pour le secteur « féculerie » ont ainsi été présentés.

Secteur « industrie alimentaire » :

En 2007-2008, l'approvisionnement en pommes de terre s'est élevé à 1 145 000 t contre 1 207 000 t en 2006-2007. Il se situe dans la moyenne des dix dernières campagnes. Les volumes de pommes de terre importés restent au même niveau que lors de la campagne précédente à 260 000 t, soit 23 % de l'approvisionnement total. En parallèle, 480 000 t de pommes de terre destinées à la transformation ont été exportées, en nette augmentation (+11,6 %).

La production globale des produits à base de pomme de terre s'est élevée à 533 000 t, en baisse de 10% par rapport à la campagne précédente, et provenant pour les ¾ des frites et spécialités surgelées. La balance commerciale, déficitaire, dans la lignée des années précédentes, se creuse en volume à -280 000 t au global.

Si l'on s'intéresse à la consommation apparente des produits finis à base de pomme de terre (c'est-à-dire la production – l'export + l'import), tous circuits de consommation confondus - restauration, achats des ménages - on observe qu'elle est stable par rapport à 2007, à 855 000 t, grâce à un maintien des produits surgelés et une légère hausse des chips venant compenser une diminution des produits non congelés et déshydratés.

Dans un contexte économique de crise et de pression de la distribution sur les prix - progression du hard-discount, accélération de la croissance des marques de distributeur - les produits transformés à base de pomme de terre devront garder leur place au sein du budget alimentation des Français, qui s'élève aujourd'hui selon l'INSEE à 15% des dépenses des ménages. On assiste à un recentrage des achats vers des produits cœur de gamme.

Secteur « Féculerie » :

Au cours de la campagne 2008-2009, 1 430 producteurs ont emblavé 22 849 ha. Le rendement moyen national atteint 46 t/ha, du même niveau que l'an dernier. Au total, 1 047 300 t de pommes de terre (contre 1 145 620 t en 2007-2008) ont été travaillées, avec une richesse féculière de 20,7 % en moyenne, pour produire 243 300 t de fécule (contre 264 144 t en 2007-2008).

Sur le plan du transport à 44 t des pommes de terre féculières, le travail de lobbying mené par le GIPT auprès de Michel Barnier et Dominique Bussereau depuis deux ans, a finalement porté ses fruits, grâce à l'appui de M. Gest, député de la Somme. Le transport des pommes de terre féculières, du fait des similitudes avec celui des betteraves sucrières - transport limité sur l'année et faible rayon d'approvisionnement des féculeries - a ainsi pu être intégré à la dérogation existante.

Le dossier « bilan de santé de la PAC » et ses impacts sur l'OCM fécule a beaucoup mobilisé le GIPT et ses familles en 2008. Le compromis obtenu sous Présidence française fin novembre, même s'il permet de gagner une campagne par rapport aux propositions de la Commission, n'est pas satisfaisant pour la filière, qui veillera en particulier aux modalités d'application des nouvelles règles dans les principaux états membres producteurs de fécule.

« Développement durable : quelles applications en filière pomme de terre ? »

Tel était le thème retenu cette année par le GIPT. Selon la définition de ce concept - "Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs" - de nouvelles perspectives arrivent pour le secteur, parfois contraignantes mais aussi génératrices de progrès et pourquoi pas de valeur ajoutée. Monsieur Eric GRAVIER, Vice-président Relations extérieures et Développement durable chez McDonald's France, est intervenu pour montrer notamment quelles étaient les répercussions de la démarche engagée par son

entreprise sur ses fournisseurs. Monsieur Jean-Pierre TILLON, directeur scientifique du groupe InVivo, a quant à lui, donné un éclairage sur l'éventail d'indicateurs environnementaux existants à l'heure actuelle, qui permettront à terme de mesurer les progrès réalisés par les filières. En effet, seule une prise en compte multi-critères de l'impact environnemental est pertinente, le bilan carbone n'étant qu'un angle de vue parmi d'autres existant ou à définir en fonction des objectifs de progrès que l'on se fixe. Pour être légitime, il faudra aussi faire en sorte que cette analyse globale soit réalisée à l'échelle des territoires, en prenant en compte les interactions agriculture/autres activités humaines et en associant autant que possibles les parties prenantes.